

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	43 (1993)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	L'historiographie suisse de la journée du 10 août 1792
<b>Autor:</b>	Tornare, Alain-Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-81098">https://doi.org/10.5169/seals-81098</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'historiographie suisse de la journée du 10 août 1792

---

Alain-Jacques Tornare

## Zusammenfassung

*Die ausgiebige Literatur zum Massaker der Schweizer Garde in den Tuileries 1792 bedarf einer kritischen Prüfung; insbesondere Pfyffers Darstellung, die eine späte Zusammenstellung eines am Ereignis nicht direkt beteiligten Offiziers ist. Quellen sind teils unberücksichtigt geblieben, teils einseitig ausgewertet worden. Die Tragödie vom «10. August» ist im Laufe des 19. Jahrhunderts als Variante des eidgenössischen Einheitsmythos hochstilisiert worden. Mit den Wiederholungen der Erinnerungsfeiern hat sich nach und nach auch eine grundsätzlich gegenrevolutionäre Vision herausgebildet. Die Zweihundertjahrfeier hat kaum zu Auseinandersetzungen mit den vorangegangenen Erinnerungsfeiern, dagegen zu Kontroversen um den Vorgang selber geführt.*

L'événement marquant la chute de la monarchie en France est une des pages les plus douloureuses de l'histoire suisse. Par une belle journée du mois d'août 1792, le régiment des gardes suisses, chargé de défendre le Palais des Tuileries à Paris, livra à la place de Louis XVI le dernier combat de la royauté. La prise du château s'accompagna de la destruction de l'élite des troupes suisses capitulées au service de France. Plus de la moitié de l'effectif présent fut tué au combat ou impitoyablement massacré par les révolutionnaires surexcités, tant au 10 août que lors des journées de septembre.

«L'affaire» du 10 août est à la fois apparemment connue et empreinte de zones d'ombres. Nous ne raconterons pas ici le déroulement du combat que nous présentons ailleurs<sup>1</sup>. Le 10 août ayant eu son mythe avant son histoire, il convient de restituer la réalité de cet affrontement, afin de

<sup>1</sup> Cf. «Le dernier Combat du régiment des Gardes-Suisses», in *Revue Militaire Suisse*, septembre 1992. Voir également «Le jour où les Gardes-Suisses furent massacrés», in *L'Histoire*, N° 156, juin 1992, p. 79–81.

mieux faire ressortir la volonté d'héroïsation rétrospective du service étranger dans la lumière dramatique qui caractérise maints ouvrages sur la question.

## I. L'affaire du 10 août: une tragédie franco-suisse

### *Une absurdé et légitime présence*

Négliger la part des Suisses au 10 août revient à s'en tenir à ce que ce jour aurait dû être: une confrontation directe franco-française ou le début d'une guerre civile. C'est omettre un imprévu déterminant de cette histoire: les gardes suisses.

La prise de la demeure royale est l'un des événements-clefs de la Révolution. Occultés ou maltraités sont les défenseurs du château sans lesquels la journée aurait pris un aspect moins spectaculaire.

Les gardes suisses ont accéléré la tournure des événements par une présence obsédante qui va générer chez leurs adversaires sans-culottes la croyance en un pouvoir capable de prendre des initiatives militaires dans Paris. En un mot, la présence des Suisses fausse l'équilibre des forces militaires dans la capitale sans changer les données du problème politique. Elle va plutôt en accélérer la résolution.

J. de Saint-Victor a bien remarqué combien les actions contre-révolutionnaires souvent mal préparées «comptent moins pour elle-mêmes qu'en raison du rôle joué par le thème du «complot aristocratique» dans l'imaginaire patriote»<sup>2</sup>. Les Suisses incarnaient la preuve vivante de la trahison de la Cour et du danger qu'elle représentait. Paradoxalement, ils furent aussi utiles aux républicains que nuisibles aux intérêts de la monarchie en la rassurant démesurément alors qu'ils ne pouvaient la soutenir efficacement. Leur maintien dans la capitale entrait en résonnance avec ce que les jacobins attendaient: un bon moyen pour déposer le roi.

Chacun malmène les Suisses en fonction de ses objectifs. Paradoxalement, Michelet, qui veut légitimer la prise des Tuileries, décrit comme Pfyffer, dont il sera longuement question plus loin, une «milice brave et fidèle» «troupe d'élite dévouée» et un «rideau de Suisses» «composé de 3 bataillons de 1600 hommes chacun» en juin 1792. En exagérant et la fidélité des Suisses et leur nombre réel, Michelet peut prétendre que la Cour allait frapper «un coup de Terreur» et rééditer «en grand» l'affaire de Nancy et du Champ de Mars<sup>3</sup>.

2 Jacques de Saint-Victor: «L'action parlementaire et les clubs contre-révolutionnaires», in Jean Tulard: *La Contre-révolution. Origines, Histoire, Postérité*, p. 51.

3 Jules Michelet: *Histoire de la Révolution française*, éd. établie et commentée par Gérard Walter, Paris 1939, T. 11, Livre VI, chap. VIII, p. 902, IX, p. 951.

## *Autopsie d'une tuerie*

Tous comptes faits, on reste bien loin des 786 gardes suisses officiellement déclarés morts, sur le monument du Lion de Lucerne.

Le 12 novembre 1792, le comte Louis-Auguste-Augustin d'Affry, dernier colonel du régiment des gardes suisses, rend son rapport aux autorités cantonales. Selon lui, 300 Suisses ont péri au 10 août et lors des massacres de septembre. Cependant, il ignore encore le sort de 175 hommes. Selon ses informations, 375 passeports ont été délivrés à des gardes voulant rentrer dans leur patrie<sup>4</sup>. Par conséquent, si l'on se réfère à ce rapport jamais contesté à ma connaissance, les pertes suisses oscillent entre 300 et 475 hommes. Il est curieux de constater que ce document de première main a été négligé jusqu'à présent et même passé sous silence. C'est qu'il remet en cause bien des idées reçues.

Rappelons que lors des massacres de septembre, une grande partie des soldats furent sauvés discrètement, en particulier les 293 hommes enfermés au Palais Bourbon, tandis que les officiers restés prisonniers étaient sacrifiés ostensiblement à la fureur vengeresse des sans-culottes parisiens. Comme l'attestent les registres d'écrou, notamment celui de la prison de l'Abbaye, environ 56 gardes suisses dont une douzaine d'officiers ont été massacrés en septembre. Paul de Vallière évoque à tort 200 gardes suisses «septembrisés». Cela lui permet de parler du «sabbat infernal dont est née la première République»<sup>5</sup>. En fait, il a fallu grossir démesurément le chiffre des soldats morts pour cacher le fait que les principaux visés étaient les officiers, et unir solidairement dans un sort commun tragique nobles officiers et simples soldats pour cimenter ainsi l'unité confédérale sur le plan du rejet général de la Révolution.

N'a-t-on pas considéré comme morts les disparus dont un grand nombre se seraient tout simplement engagés dans les troupes françaises? Le 2 novembre, d'Affry a bien prévenu les autorités fribourgeoises que 350 gardes suisses se sont engagés en France. Nul n'a mis ce fait en évidence à l'époque pour des raisons idéologiques. L'image d'Honneur et de Fidélité laissée par le régiment martyr aurait été ternie par la révélation qu'un bon tiers des survivants s'était engagé en France aux lendemains du drame. Certains ne voulaient ainsi qu'échapper à une mort promise, ou n'étaient tout simplement pas Suisses.

<sup>4</sup> SAB, BI 44 fol. 213. Voir aussi Archives de l'Etat de Fribourg (ci-après AEF), Papiers de France 1792.

<sup>5</sup> Paul de Vallière: *Le régiment des Gardes-Suisses de France*, Lausanne 1912, p. 176; *Honneur et Fidélité*, Lausanne 1940, p. 633. Voir notre mise au point au sujet du nombre des Fribourgeois disparus le 10 août et lors des massacres de septembre dans le *Bulletin de l'Institut Fribourgeois d'Héraldique et de Généalogie*, N° 15, juin 1992. Cf. Archives Nationales, Paris, AA 30, N° 912, 916, 917, 918. Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, Ms. 865.

## II. Le 10 août, «objet d'histoire»

### *Un événement méconnu?*

Michelet a très bien décrit une question qu'il conviendrait de repenser en procédant à une relecture de l'ensemble du dossier:

«Je ne connais aucun événement des temps anciens ni modernes qui ait été plus complètement défiguré que le 10 août, plus altéré dans ses circonstances essentielles, plus chargé et obscurci d'accessoires légendaires ou mensongers. Tous les partis, à l'envi, semblent avoir conspirés ici pour exterminer l'histoire, la rendre impossible, l'enterrer, l'enfouir, de façon qu'on ne la trouve même plus. Plusieurs alluvions de mensonges, d'une étonnante épaisseur, ont passé dessus.»

Et Ph. Sagnac d'approuver en ajoutant que «les passions politiques ont sans cesse travaillé à déformer la vérité et à créer des dépôts successifs de légendes, favorables ou hostiles à la Révolution»<sup>6</sup>.

Les attentats à la vérité historique sont dans ce cas précis le reflet des mentalités collectives prêtes à cautionner une histoire de complaisance, production d'une littérature frelatée qui mêle plus ou moins habilement inventions et faits avérés. A ce niveau-là force est de constater qu'auteurs révolutionnaires et contre-révolutionnaires ont rivalisé d'ingéniosité. En 1948 G. Walter, dans son ouvrage *La Révolution française vue par les journaux*, s'étonnait à juste titre qu'aux journaux en qualité de source historique maints historiens aient préféré «ostensiblement d'innombrables mémoires dont la fabrication rétrospective et souvent posthume ne paraissait guère exciter chez eux un sentiment trop vif de méfiance».

Le drame de ceux qui ne devaient pas se trouver là est au fond un événement embarrassant. Du point de vue français, le 10 août est le témoin gênant de la genèse de la République.

Dès le mois d'août 1792, les témoins de «l'affaire» ne savent trop comment gérer l'événement. Le Marseillais Barbaroux avait encore rêvé d'«une insurrection généreuse et pacifique» qui aurait instauré la République<sup>7</sup>. Et voilà que les Suisses par leur résistance empêchèrent tout compromis et précipitèrent la perte de la Constitution. Ils mettaient par là-même virtuellement en difficulté une Gironde hésitante à engager l'avenir sur une insurrection.

Le transfert de légitimité se fit sur trop de corps pour qu'un voile pudique ne soit rapidement jeté sur les excès commis. Nicolas Ruault,

6 J. Michelet, *op. cit.* Philippe Sagnac: *La révolution du 10 août*, préface, p. I. L'importante étude de Ph. Sagnac sur la chute de la royauté, quoique favorable à la Révolution, laisse une place appréciable aux Suisses. Il s'agit d'une exception. L'ouvrage d'Albert Mathiez, qualifié par G. Walter de «la meilleure» étude récente sur le 10 août, fait peu de cas des Suisses, tout comme «l'ouvrage fondamental» de F. Braesch sur la commune du 10 août. G. Walter, in *Histoire de la Révolution française* de J. Michelet, note p. 1212.

7 Cité par J. Michelet, *op. cit.*, Livre VI, chap. IX, p. 949.

jacobin modéré, affirmait le 14 août que «le 10 de ce mois sera le pendant, s'il ne le surpasse de beaucoup, du 14 juillet 1789». Mais le 28 août, révisant son premier jugement à la lumière de ce qu'il a pu constater, il parle à la veille des massacres de septembre de «cette épouvantable journée du 10»<sup>8</sup>.

### *Genèse de l'historiographie suisse du 10 août*

Le souvenir du 10 août est profondément enraciné dans la mémoire collective des cantons catholiques.

Pourtant, à la lumière des témoignages du temps, il semble bien que le drame des Tuileries ait encore plus touché les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle que les contemporains de la Révolution.

Premier constat surprenant: jusqu'à la Restauration, le drame des Tuileries semble être tombé dans un relatif oubli. Certes, la crainte de déplaire à la France a longtemps dissuadé les autorités suisses de permettre aux témoins et aux auteurs d'exprimer leurs sentiments dans des publications. L'exemple du doyen Bridel censuré est ici emblématique<sup>9</sup>. Rien n'aurait toutefois empêché les témoins disséminés à travers l'Europe des coalitions antifrançaises de publier leurs témoignages.

Tout de suite s'imposa une vision manichéenne des événements cryptée par des partis pris idéologiques. Le 10 août repensé suscita une production historique ou pseudo-historique abondante sinon sereine car parmi les acteurs rescapés du drame ou les témoins directs, il n'y avait pas de place pour les neutres. Souvent, et jusque dans les ouvrages du XX<sup>e</sup> siècle les mots suggèrent une réprobation morale intense: la canaille, la lie du peuple, les forcenés sont plus souvent utilisés qu'insurgés, peuple ou foule.

<sup>8</sup> Nicolas Ruault: *Gazette d'un Parisien sous la Révolution. Lettres à son frère, 1783–1796*. Textes rassemblés par Anne Vassal. Introduction de Christiane Rimbaud et Anne Vassal. Notes de Christiane Rimbaud. Paris, Librairie académique Perrin, 1975. Voir en particulier la relation de la journée du 10 août, p. 449–462. Le récit de Ruault a également été publié dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XII, 1909. Parmi les témoignages français contemporains des événements qui échappent à toute entreprise de mystification, le récit de Nicolas Ruault reflète l'époque telle que l'ont vécue les bourgeois de Paris.

<sup>9</sup> Le 26 août 1792, Philipe-Sirice Bridel, alors pasteur à Bâle, prononça un sermon qui fit grande sensation en Suisse. Défense lui fut faite d'en publier des fragments à Bâle puis à Lausanne. Ces deux fragments furent publiés par son ami le colonel Bourcardt à Göttingen en 1793 dans *L'Almanach des Révolutions*. Ce sermon a été publié à Vevey en 1816, dans: *Sermons de circonstance, suivis de quelques poésies*. Quelques fragments de ce sermon parurent dans *Le Conservateur Suisse ou Recueil Complet des Etrennes Helvétiques*, Lausanne, Chez Louis Knab, T. I, 1813, p. 344–353. S'il put faire l'oraison funèbre des gardes suisses, l'«Ode sur le massacre des Gardes-Suisses à Paris le 10 août 1792», «Dédicée aux parens de ces martyrs de la bonne foi helvétique» que Bridel écrivit à cette occasion, composée de quinze couplets violemment contre-révolutionnaires, furent supprimés par la censure des *Etrennes Helvétiques*, les autorités ne voulant pas provoquer la Grande Nation. Peltier l'a reproduite sans en citer l'auteur dans son dernier tableau de Paris, 1794, II, chap. VII, p. 127–130.

Certes, de nombreux officiers suisses ont laissé des témoignages sur le 10 août, mais la plupart ont été rédigés longtemps après les événements et seuls des récits anonymes ont été publiés à la suite du drame<sup>10</sup>. Parmi les rares témoignages d'époque, il faut citer en particulier le récit du capitaine Dürler, rédigé peu après les événements en Angleterre où il était parvenu à se réfugier et à prendre du service. Cette relation est contresignée par d'autres officiers du régiment parmi lesquels Glutz, Gibelin, et de Luze qui nous ont également laissé des récits de la journée.

Jost de Dürler aurait envoyé sa relation au colonel d'Affry dès le 10 septembre 1792. Ce récit attendra un siècle avant d'être publié par Mülinen. Or, il s'agit là d'un témoignage majeur puisque Dürler joua un rôle de premier plan dans la défense du château.

Comme le remarque à juste titre Ph. Sagnac «le récit de Glutz, celui de Luze, confirment Dürler sans rien y ajouter d'important. Les relations de Constant Rebecque et de Schwyzer sont plus intéressantes»<sup>11</sup>. La relation de Schwyzer, tirée des Archives d'Etat de Lucerne selon Ph. Sagnac, est introuvable à cet endroit. Von Mülinen et avec lui Ph. Sagnac font encore allusion à une relation du chevalier de Roll. Malgré nos recherches nous ne

10 *Lettre de Paris relative au massacre des Tuileries*. Six pages imprimées d'une lettre d'un auteur anonyme (probablement le grand-juge Kayser) datée du 13 août 1792. S.l.s.d. Se trouve notamment à la Bibliothèque de Genève: Br 90/14. Il en existe aussi une version en allemand. C'est le premier récit de la tragique journée qui soit parvenu en Suisse. Frédéric-Auguste de Luze, «Relation exacte de la malheureuse affaire arrivée à Paris le 10 Août 1792, par un officier du régiment des Gardes-Suisses». Document de 7 pages que l'on trouve (p. 24–31) à la suite de: *Relation du massacre des Gardes-Suisses du Roi et du pillage du Palais des Tuileries, dans les exécrables journées des 10 & 11 août 1792*, indiquée comme publ. à Paris, de l'Imprimerie de la Société Typographique, 1792. Il s'agit ici d'un royaliste parisien qui s'adresse aux habitants de la Province. Il existe une version allemande du récit de Luze: «Getreue Erzählung der unglücklichen Begebenheit die sich zu Paris am 10 August 1792 zugetragen von einem Offizier der Schweizer-Garde».

11 «Relation de M. Jost de Dürler, capitaine au régiment des Gardes suisses et commandant environ 500 hommes qui se sont défendus sur l'escalier de la chapelle et dans l'intérieur du château des Tuileries, le 10 août 1792». Texte publié par Morse Stephens, *English historical Review*, avril 1887, t. 2, p. 350–357, reproduite par Wolfgang-Friedrich von Mülinen: *Das französische Schweizer-Garderegiment am 10. August 1792*, Luzern, Druck und Verlag von Gebrüder Räber 1892, Annexe V, p. 155–167 avec en annexe VI: «Brief Dürlers an seine Frau» (en français), p. 168–171, daté du 13 août 1792, p. 168–171. Cette relation a été également reproduite dans *Helvetia Peregrina* (Revue de la fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger), N° 75, octobre 1986, p. 6–12 et 21–27. Quoique bref, ce récit écrit peu après les faits est un témoignage de première importance et le plus fiable du point de vue suisse. Il fut contresigné par Joseph Zimmermann, colonel d'infanterie, Glutz, aide-major, Gibelin, sous aide-major, A. F. de la Corbière, Roulin, Repond, 1<sup>er</sup> lieutenant, de Luze, 2<sup>e</sup> lieutenant. Sur la relation de Peter-Josef-Johann-Anton de Glutz, voir J. Amiet: *Chevalier Victor von Gibelin. Ein Beitrag zur Geschichte des Schreckentages des 10 August 1792 ...*, Berne, Haller, 1865, p. 78–90: «Relation sur la journée du 10 août 1792 de mon ami et compagnon d'armes, le chevalier Glutz, alors aide-major, de service avec moi au château des Tuileries». *Documents sur le 10 août, par Amiet, ancien procureur général de la Confédération suisse, à Soleure*. Trad. par D. Brossard. Berne 1866, p. 78–90. La relation de Jean-Victor de Constant-Rebecque se trouve dans l'ouvrage de Mülinen, Annexe VIII sous le titre: «Extrait du journal du général Jean-Victor Baron de Constant-Rebecque 8 août – 13 septembre 1792», p. 177–191. Voir également l'annexe X: «Briefe des Baron de Constant-Rebecque», p. 192–196.

l'avons découverte ni aux Archives de l'Etat de Soleure ni dans les archives privées von Roll. Il est possible qu'elle ne consiste qu'en quelques notes ajoutées au récit que Pfyffer avait envoyé à ses anciens camarades pour corrections.

Par contre, nous disposons du rapport méconnu du grand-juge Keiser de Frauenstein, publié en 1817, par conséquent antérieur à celui de Pfyffer, ainsi que d'autres récits comme celui de l'enseigne Deville. En 1908, *La Revue de Paris* publia le journal d'un garde suisse, Gamaliel Fonjallaz, qui donne également un récit détaillé du 10 août. Un récit anonyme a été publié en 1893 dans la *Revue de la Suisse catholique* tandis que le 1<sup>er</sup> sous-lieutenant Antoine-Rodolphe de Diesbach-Liebegg a de son côté décrit la manière qu'il avait utilisée pour fuir Paris<sup>12</sup>.

### III. Le revers de la médaille du 10 août: La mise en scène de la mémoire

#### *Le récit de Pfyffer d'Altishofen*

##### L'origine de la relation

Le 10 août 1821, est inauguré en grande pompe le Lion de Lucerne, monument érigé à la mémoire des Suisses du 10 août 1792. Le héros du jour est le colonel Charles Pfyffer (1771–1840) d'Altishofen lieutenant au régiment des gardes suisses en 1792, devenu célèbre par la publication en 1819 du recueil de pièces et de documents sur l'histoire des gardes suisses au 10 août et au 2 septembre. Largement diffusée, cette reconstitution historique retient ici notre attention.

Quand le colonel Pfyffer fit part de son intention de publier une relation du 10 août à Nicolas de Gady, qui fonctionnait comme colonel-général des

12 Gabriel-Denis Deville: «Journal d'un officier aux Gardes-Suisses», dans *Miroir de l'histoire*, 1954, N° 55, p. 207–217. Récit de la journée du 10 août par un enseigne suisse ayant participé au combat et de la manière dont une partie de la garde a pu être sauvée. En ce qui concerne le récit de Victor de Gibelin, voir J. Amiet: *Chevalier Victor von Gibelin. Ein Beitrag zur Geschichte des Schreckentages des 10 August 1792 ...*, Berne, Haller, 1865, p. 63–77: «Mémoire du chevalier de Gibelin sur les émeutes du 10 août 1792». Le «Journal d'un Garde-Suisse», (Jacques-Gamaliel Fonjallaz) a paru dans la *Revue de Paris*, 15 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1908, T. V, p. 608–621. Témoignage tardif d'un grenadier des gardes suisses, présent aux Tuilleries. Markus-Anton-Fidel Keiser de Frauenstein, 1733–1810: *Relation de la journée du 10 août 1792*. A Versailles, chez Vitry, 1817, 24 p. (BN, Berne: A 11.325/10). Le Grand-Juge des gardes suisses, Keiser ou Kayser était à Paris le 10 août. C'est donc un témoignage important quoique retravaillé par son fils. Une version manuscrite de 12 pages de cette relation se trouve à la Bürgerbibliothek de Berne, MSS. Mül. 575 (34). Voir également aux Archives Fédérales à Berne, D 2059. Sur Kayser cf. D. 2053. «La journée du 10 août 1792. A un ami», récit anonyme du 10 août publié en 1893 dans la *Revue de la Suisse catholique* par Casimir Folletête, 1893, IV, p. 233–263. Antoine-Rodolphe Diesbach-Liebegg: «Cahier pour son fils Adolphe de Diesbach qui contient la manière miraculeuse dont son père a été sauvé et préservé des massacres du 10 août à Paris, l'an 1792». Publ. en version originale dans le *Berner Taschenbuch auf das Jahr 1861*, 10<sup>e</sup> année sous le titre: «Wunderbare Lebensrettung eines bernischen Offiziers in der französischen Schweizergarde in den Tagen nach dem 10 August 1792. Mitgetheilt nach der eigenen Erzählung Desselben», p. 367–380.

Suisses, ce dernier y vit «un projet vraiment national». Contacté, pour orienter ses recherches, le chef des troupes suisses et ancien officier au service de Louis XVI ne peut que conseiller à son interlocuteur de lire l'ouvrage de Peltier qui «est dit-on la relation la plus exacte qui ait paru». Dans sa lettre du 30 mai 1818, Gady ne peut dissimuler son étonnement:

«Les personnes suisses ou autres que j'ai pu consulter à Paris m'ont toutes renvoyé à Mr. Peltier. Il est vraiment aussi fâcheux que surprenant, que les acteurs survivants de cette scène horrible & honorable pour la Suisse, ne se soient pas pendant 26 ans de loisir occupés de faire une relation bien exacte et bien circonstanciée de l'affaire du 10 août, de ce qui l'a précédée et de ce qui l'a suivie. Il faut espérer que tu obtiendras quelques fragments de chacun d'eux, et que tu pourras en faire une compilation qui formera un tableau exact»<sup>13</sup>.

Ainsi, jusqu'à la Restauration, les Suisses ne disposent d'aucun document publié connu provenant de leur rang pour alimenter leur mémoire.

Finalement, le récit de la conduite du régiment a été rédigé par un garde suisse qui n'a jamais prétendu avoir participé à la terrible journée. La *Notice sur le monument érigé à Lucerne* précise d'ailleurs que Charles de Pfyffer était du nombre des officiers du régiment en congé chez eux. Dans une lettre du 7 août 1818, adressée au colonel de Roll à Soleure, Pfyffer précise:

«N'ayant pû par ordre formel de mon oncle Bachmann, partager les poids et les fatigues de mes camarades (M. de Bachmann me refusa formellement la permission de rester à Paris et me dit que l'intention du Roi était que chacun prit son semestre et me fit remettre par Mr. de Wild sous-aide Major, un passeport signé Servan, que je conserve). Je veux au moins contribuer autant qu'il est en moi, à transmettre à la postérité les particularités de cette journée»<sup>14</sup>.

### La solidité du récit de Pfyffer

L'erreur fondamentale consiste, en parlant de la «relation» de Pfyffer, à confondre un témoignage oculaire avec une «compilation», pour reprendre la formule de Gady. Si l'étude de la correspondance de Pfyffer montre qu'il a cherché à se documenter, il convient de prendre avec les réserves d'usage des souvenirs vieux d'un quart de siècle. De plus, ceux qui l'ont aidé dans son récit, remarque Mortimer-Terneaux, «ne se trouvaient

13 SAL (Staats-Archiv Luzern) PA 18/Z, fol. 15. *Dernier tableau de Paris ou Récit historique de la Révolution du 10 août, des causes qui l'ont produit, des événemens qui l'ont précédé, et des crimes qui l'ont suivi*, par J. Peltier, de Paris, auteur des Actes des Apôtres, de la Correspondance Politiques et de divers ouvrages publiés depuis trois ans. A Londres, chez l'auteur, t. I 1792, chap. 3, p. 74–148; t. II 1793, chap. 7, p. 17–130, chap. 8, p. 265–268, 299–300. Le journaliste contre-révolutionnaire ne quitta Paris que le 21 septembre. Il rédigea ce livre, qui parut d'abord en fascicules, d'octobre 1792 à juillet 1793. Sans être un témoin direct du 10 août, il a collecté nombre de témoignages. Parmi les ouvrages dits de référence, à la base de nombre d'écrits suisses sur la question, le *Dernier tableau de Paris* est à la source de la plupart des erreurs qui après lui ont été colportées sur ces événements, notamment en ce qui concerne les gardes suisses.

14 Archives privées von Roll à Soleure, enveloppe N° 1196.

pas au château au moment de l'envahissement»<sup>15</sup>. Les propres ressentiments de Pfyffer devaient être grands puisqu'il perdit un oncle et un second père dans la personne du major de Bachmann. Ce dernier «montra sur l'échafaud la même grandeur d'âme qu'il avait déployée au combat»<sup>16</sup>. Pfyffer ne doit pas faire allusion ici à la journée du 10 août, que Bachmann passa auprès de la famille royale.

Dans sa lettre aux anciens gardes suisses du 7 août 1818, il les prie de bien vouloir apporter des observations et des corrections au canevas de la relation «des célèbres et tristes journées»:

«Cette relation, résultat de différents mémoires particuliers, et de quelques lettres, est bien loin d'avoir la précision qui lui convient, si elle doit, comme je le désire, devenir une pièce historique. Je prie donc mes chers et anciens camarades de vouloir bien y ajouter les faits qui sont à leur connaissance.

J'ai cru devoir m'abstenir autant que possible de toute réflexion politique et de tout fait étranger aux Suisses, uniquement destinée à conserver la mémoire de la plus grande action militaire et morale, de ce siècle, elle n'a pas besoin d'ornements»<sup>17</sup>.

Le contexte politique ne se prêtait pas à une œuvre objective. Longtemps comprimés, les sentiments amers eurent loisir d'éclater sous une Restauration teintée de romantisme où les héros positifs fictifs s'imposaient à l'imaginaire collectif. La journée du 10 août fut d'autant mieux traitée au goût du jour, qu'elle avait tourné à la tragédie et à la geste héroïque de l'échec. Des souvenirs vieux de 25 ans ne demandaient pas mieux que de se prêter à la sublimation du passé et de verser dans les fantasmes idéologico-historiques. Les officiers aux gardes, vivants aux premières loges la Restauration des Bourbons, ont eu parfois dans l'idée de magnifier l'événement, dont ils attendaient une plus-value. Dans sa lettre du 29 mai 1818, le chevalier de Gibelin parla du futur ouvrage de Pfyffer comme d'une «apologie du régiment des Gardes», non d'un simple récit circonstancié. Selon lui:

«Voilà les traits les plus saillants et qui me paraissent mériter l'attention de l'auteur. Le régiment des Gardes-Suisses a traversé la révolution depuis le commencement jusqu'à l'époque du 10 août sans se laisser entraîner par les vertiges de la révolution et résistant constamment pendant quatre années à tous les genres de séductions et cela à Paris au milieu du foyer de la corruption»<sup>18</sup>.

Gibelin lui demanda d'insister tout particulièrement sur le «caractère inébranlable» des soldats, leur volonté de résister et de mourir en «héros et martyrs». Gibelin donna ainsi les ingrédients de la mise en scène non les

15 Mortimer-Ternaux, T. II, p. 494.

16 Edition de 1824, p. 53.

17 Archives privées von Roll à Soleure, enveloppe N° 1196.

18 SAL: PA 18/1, fol. 305.

éléments d'une relation fidèle des événements. Nous savons à présent combien le régiment s'est montré perméable aux idées nouvelles en 1789 et combien nombre de soldats n'avaient nulle envie d'en découdre en 1792<sup>19</sup>.

Les faits avancés par Pfyffer vont contribuer à alimenter les thèses contre-révolutionnaires. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il contredit le témoignage de première main de Dürler qui reconnaît que l'ordre du roi de se retirer à l'Assemblée intervient au moment où les Suisses commençaient à faiblir sous le poids du nombre et que la bataille était perdue.

L'ouvrage de Pfyffer tient davantage de l'hagiographie commémorative que de l'étude historique. Sous couvert de faire le récit du 10 août, Pfyffer, dans la plus longue «relation» qui ait été écrite à ce sujet, fait l'apologie du service de France, le présentant sous son meilleur jour. Ph. Sagnac relève dans son étude les erreurs commises par Pfyffer. Celui-ci ne puise pas seulement dans les relations des officiers suisses mais répète Peltier. Pfyffer vante ainsi l'admirable discipline du régiment en se taisant sur les hésitations au début de l'action. Comme le résume Ph. Sagnac:

«Rempli d'erreurs, de contradictions, d'invasions, composé dans une pieuse pensée d'apologie, ce récit fait d'après les témoignages des officiers suisses, a l'air d'un véritable réquisitoire contre les fédérés et les sections de Paris. Avec Peltier, qu'il suit souvent, il fournit la thèse contre-révolutionnaire, qu'ont reprise ensuite Mortimer-Ternaux et Taine»<sup>20</sup>.

Ph. Sagnac intègre ainsi dans un contexte bien précis le texte «trop souvent erroné» de Pfyffer:

«La légende contre-révolutionnaire apparaît toute formée dès le mois de novembre 1792, dans l'ouvrage de J. Peltier, elle s'est encore exagérée pendant la Révolution et l'Empire, a été reprise sous la Restauration par des particuliers, témoins oculaires, et un officier suisse, le colonel Pfyffer, qui n'avait pas été témoin; a fini par être adoptée et développée suivant une méthode scientifique en apparence, en réalité avec un parti-pris évident, par Mortimer-Ternaux que Taine a scrupuleusement suivi. Ce qui n'était qu'un pamphlet en 1792 est devenu, en 1863, puis en 1881, une histoire»<sup>21</sup>.

Les thèmes véhiculés par Pfyffer ont été souvent repris jusqu'à nos jours par des auteurs royalistes ou, pour le moins hostiles à la Révolution.

### *La participation rétroactive de Charles Pfyffer d'Altishofen au 10 août*

Par souci de véracité ou par pure négligence, les thuriféraires du service étranger n'ont pas hésité à le mêler plus étroitement aux événements

19 Voir par exemple notre article sur «Les troupes suisses à Paris et la Révolution 1789–1792», in *Paris et la Révolution*, vol. présenté par Michel Vovelle, Paris, Publications de la Sorbonne, 1989, p. 237–251.

20 Ph. Sagnac: *La chute ...*, p. 171–176.

21 *Ibid.*, p. 196, p. 238.

décrits. Ils ont beau jeu de jouer sur le fait qu'un Pfyffer fut bien présent au 10 août. Cependant, il ne s'agit pas du baron Karl Pfyffer mais d'Heinrich-Ludwig Pfyffer von Altishofen, de la même famille, mort à Lucerne en 1799. Mülinen et Sagnac ne manquent pas de le relever dans leur étude respective<sup>22</sup>.

Le fait est donc connu des historiens, même si un L. Blanc fait du colonel Pfyffer un «témoin et acteur dans l'événement» de même que Mortimer-Ternaux qui le présente comme un témoin oculaire ayant survécu au massacre<sup>23</sup>. Comment dans ses conditions expliquer la méprise? Dans ses mémoires, Gonzague de Reynold, contre-révolutionnaire irréconciliable devant l'éternel, fait du promoteur du Lion de Lucerne «un des rares officiers qui échappèrent au massacre». Et pour cause!<sup>24</sup>

De son côté Jean-René Bory, qui a réédité pour la revue *Versailles* le récit de Pfyffer, affirme que l'ouvrage a été publié «quelques temps après l'inauguration» du Lion, puis plus loin «en 1824, au moment de l'inauguration du Lion de Lucerne», alors qu'une première version de l'ouvrage a été portée à la connaissance du public dès 1819<sup>25</sup>. Visiblement, ces auteurs ont quelque peu ignoré les sources.

Les erreurs véhiculées dans ces ouvrages ont fini par prendre valeur de réalité une fois passées dans les travaux scientifiques. Ainsi, dans le catalogue de l'exposition: *La Suisse et la Révolution française*, devenue lui-même ouvrage de référence faute de travaux d'ensemble sur la Révolution vue de Suisse, trouve-t-on sous la plume de Sylvie Wuhrmann un Charles Pfyffer d'Altishofen (sic) «rescapé du massacre»<sup>26</sup>. De sorte, que des ouvrages, par ailleurs fort bien documentés, cautionnent involontairement une historiographie traditionnelle qui se trouve plus d'une fois en délicatesse avec la vérité historique.

#### IV. Les commémorations du 10 août

##### Le centenaire

Si le cinquantième anniversaire du massacre des Tuilleries n'a pas fait l'objet de publications remarquables, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle paraissent coup sur coup les deux premiers ouvrages de synthèse sur le sujet. Il s'agit d'abord en 1858 de l'ouvrage pionnier de Carl Morell sur les régiments

22 Wolfgang-Friedrich von Mülinen: *Das französische Schweizer Garderegiment im August 1792*, Lucerne 1892, p. 131; Ph. Sagnac: *La chute ...*, p. 169.

23 Louis Blanc: *Histoire de la Révolution*, VII, p. 91. Mortimer-Ternaux: *Histoire de la Terreur*, Paris 1863, T. II, Livre VIII, note p. 313.

24 Premier tome des *Mémoires* de Gonzague de Reynold publiés en 1960. Extraits parus dans la revue *Versailles*, N° 4, avril 1960, sous le titre «Les Suisses et le Dix Août».

25 Revue *Versailles*, N° 4, avril 1960, p. 19, et N° 8, avril 1961, p. 31, N° 9, septembre 1961, p. 9.

26 *La Suisse et la Révolution française*, Lausanne 1989, p. 106.

suisses en France durant la Révolution dont 17 pages sont consacrées au 10 août, traité sous l'angle événementiel<sup>27</sup>. S'il met en exergue l'heroïsme des Suisses il ne s'en prend pas moins à la faiblesse du roi. Huit ans plus tard, August von Gonzenbach développe en 300 pages le sort tragique du régiment<sup>28</sup>. Il confronte abondamment les diverses relations qu'un autre Bernois, Friedrich von Mülinen, publiera en 1892, pour le centième anniversaire du 10 août<sup>29</sup>. Cet ouvrage achève en fait l'œuvre entreprise par Gonzenbach. Ces travaux d'érudition s'inscrivent encore dans un contexte peu favorable à l'apologie d'un service militaire étranger que la Constitution fédérale et l'opinion publique des cantons prospères réprouvent. Les trois auteurs radicaux ont en commun d'être originaires de la partie alémanique et protestante de la Suisse.

### La grille de questionnement de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle

Curieusement, ce matériel rassemblé sera relativement peu mis à profit par les historiens militaires du XX<sup>e</sup> siècle. Pour ne citer qu'un exemple: Gonzenbach s'appuyant sur les archives, a estimé le chiffre des pertes suisses à 400 hommes (cf. p. 255). Les historiens militaires ont négligé ses recherches à ce sujet. Par contre, un «civil» comme Jacques Cart retournera aux sources dans son étude sur le 10 août<sup>30</sup>. Entretemps, l'armée fédérale s'est mise en place en 1874. A l'approche des grands conflits mondiaux il s'agit de trouver des origines glorieuses à l'armée de milice et les souvenirs du service étranger sont là qui ne demandent qu'à servir. L'imagerie populaire du 10 août mise en place à partir de la Restauration culminera au XX<sup>e</sup> siècle avec un Paul de Vallière. Peu avant la Première Guerre mondiale, le capitaine vaudois ouvre une voie royale à la réhabilitation en bonne et due forme du service capitulé dans le cadre des exigences de la cohésion nationale. «Honneur» et «Fidélité» représentent des valeurs utiles à la formation d'une identité nationale. Les morts du 10 août proviennent de la Confédération toute entière; ils vont contribuer à faire vivre la Suisse nouvelle formule. En effet, les lieux de mémoires où les Suisses ont eu l'opportunité de se montrer collectivement protagonistes et

27 Carl Morell: *Die Schweizerregimenter in Frankreich, 1789–1792. Episoden aus der Revolutionsgeschichte Frankreichs und der Schweiz*, St-Gall 1858.

28 August von Gonzenbach: *Der 10. August 1792 mit besonderer Rücksicht auf die Haltung des Schweizer Garderegiments*, Berne 1866. Publié également dans le *Berner Taschenbuch*, 1866, sous le titre: «Der 10. August 1792. Schilderung und Beleuchtung eines Tages aus der französischen Revolutionsgeschichte mit besonderer Berücksichtigung der Schicksale des Schweizergarde Regiments», p. 53–352.

29 Wolfgang-Friedrich von Mülinen: *Das französische Schweizer-Garderegiment am 10. August 1792*, Lucerne, Druck und Verlag von Gebrüder Räber, 1892. Après avoir refait l'histoire de la journée du 10 août, Mülinen publie dans la seconde partie, en annexes, de la p. 109–204, douze documents dont notamment les relations de Dürler et de Pfyffer.

30 Jacques Cart: «Le 10 août et les Gardes-Suisses», Paris 1909. Extrait de la *Revue des Etudes Historiques*, sept.–oct. et nov.–déc. 1909.

qui plus est solidaires sont trop rares pour que l'on rate l'occasion de les mettre en valeur.

L'effort d'embellissement du service étranger se poursuivra entre les deux guerres à un rythme soutenu. Gonzague de Reynold popularise alors dans toute la Suisse le thème du service de France en publiant et en faisant jouer son poème dramatique *La gloire qui chante*. Ces «Chants de soldats suisses à travers les âges» tendent surtout à faire l'apologie de l'épopée du service étranger. L'auteur de *La Gloire qui chante* se vit décerner un prix par le Conseil fédéral étant entendu que cette œuvre «a correspondu à un instinct profond de notre peuple et donné du patriotisme suisse une expression puissante»<sup>31</sup>.

En Suisse alémanique, Werner Johannes Guggenheim achève en 1933 une tragédie en cinq actes sur le régiment des gardes suisses<sup>32</sup>.

Le régiment martyr se met à faire partie des grandes célébrations de l'époque. La compagnie de Maillardoz reconstituée figure en bonne place dans le cortège du Tir fédéral du 1<sup>er</sup> août 1934, à Fribourg<sup>33</sup>.

#### Réactualisation du 10 août durant la Seconde Guerre mondiale

Consciemment ou inconsciemment, la tragédie du 10 août a été utilisée à outrance à des fins idéologiques. La Seconde Guerre mondiale verra l'apogée de l'exploitation du thème du service étranger et du drame du 10 août pour l'édification des soldats et de la population, en même temps que paraît la version refondue de l'ouvrage majeur du major de Vallière.

Rares étaient ceux qui à l'époque pionnière se seraient hasardés à la moindre critique envers l'œuvre du major vaudois. Il suffit pourtant de le lire attentivement pour prendre conscience de certaines de ses approximations. Selon lui: «De 500 à 600 hommes périrent le 10 août, 200 furent massacrés en septembre dans les prisons, 200 à peine revirent leur patrie.» Plus loin, il conclut: «Au total, le régiment perdit 26 officiers et de 600 à 700 sous-officiers et soldats»<sup>34</sup>. Dans cette bible du service étranger qu'est *Honneur et Fidélité*, il n'hésite pas à parler de «850 sous-officiers et soldats» tués en tout, surenchérissant ainsi sur la version officielle. Mais alors si seulement à peine 200 hommes furent sauvés, comment se fait-il que 389 médailles «Honneur et Fidélité» aient été remises aux survivants? Vallière parle lui-même de 368 médailles distribuées aux rescapés<sup>35</sup>.

31 Cité par Jean-René Bory: *Gonzague de Reynold*, Genève/Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1983, p. 88.

32 Werner Johannes Guggenheim: *Trauerspiel in fünf Akten*, Aarau, Verlag von H.-R. Sauerländer & Cie., 42 p.

33 Cf. *Tir fédéral Fribourg 1934, Journal de fête*, N° 4, p. 59.

34 *Le rgt. des Gardes-Suisses*, p. 176 et 183.

35 Paul de Vallière: *Honneur et Fidélité*, p. 637, «Le 10 août 1792», in *Les Cahiers Romands*, 7, Lausanne 1930, p. 152.

Le souvenir du 10 août est mis au service de l'unité de la Suisse avec une conviction, proche de l'acte de foi. Le Genevois Max-Marc Thomas tout en évoquant avec passion la «marche chrétienne aux limites barbares» que forment les «pays suisses» relève «le grave miracle du 10 Août»:

«10 août. L'anniversaire le plus chargé de sang et d'âme, l'anniversaire le plus pur et le plus héroïque, l'anniversaire où les Cantons suisses peuvent sans hésitation ni doute communier tous dans la plus commune unité de la Confédération (...)»

Première date unanime de l'histoire des XXV Cantons d'aujourd'hui (...) 10 août. Des soldats de tous les sangs des pays suisses sont morts. Et l'unique ruisseau échappé de leurs blessures mortelles a confondu pour la première fois de l'histoire et pour une cause commune tous les sangs suisses»<sup>36</sup>.

Dans un article intitulé «Honneur et Fidélité», Max-Marc Thomas après s'être livré à une diatribe antirévolutionnaire indique aux soldats suisses de 1940 le chemin à suivre:

«Le 10 août 1792 est l'apothéose sanglante des Suisses. Ce martyre qui s'annonce pour les habits rouges rangés à l'aube sur les marches des Tuileries le pays en aura le fruit et la bénédiction. Ils vont mourir avec un ordre et pour un ordre, incarnation de la grandeur et de la fidélité, image éternelle et fière de ce plus haut degré des libertés accordées à l'homme le service, sa discipline, son honneur, son sacrifice. Ils vont mourir mais cet ordre renaîtra et leur sang nous assure de cette renaissance»<sup>37</sup>.

L'isolement de la Suisse en 1940 est propice à la magnification des «deux vertus essentielles sur lesquelles nos fondateurs ont édifié la Confédération suisse: l'Honneur et la fidélité», comme le rappelle G. de Reynold dans *L'Equipier*, qui conclut ainsi son article:

«L'esprit du Dix Août 1792, c'est donc l'esprit du 1<sup>er</sup> Août 1291. A l'autre extrémité de notre histoire, dans un moment décisif pour elle et l'existence même de la Suisse, nous nous retrouvons au dix août 1940. Puissions-nous y retrouver aussi, y retrouver ensemble, la lumière et la force venue de nos origines et que le pylône du Dix Août 1792 a portées si haut!»

En 1941 Villard de Thoire rappelle dans un *Bref discours sur l'Actualité du 10 août* que «notre devoir à nous tous, Suisses, hommes et femmes de 1941, réside dans cette fidélité inébranlable à notre seul étandard, celui marqué d'une croix blanche sur champ du gueules» et qu'«Honneur et Fidélité sont les deux grandes vertus chrétiennes sur lesquelles s'est édifiée la Confédération». L'éloge de la tradition permet d'exalter la soumission et de fustiger «l'engouement international de l'antimilitarisme, de la liberté de pensée et du confort»<sup>38</sup>.

36 *L'Equipier*, N° 2, 10 août 1938.

37 *L'Equipier*, N° 3, 1940.

38 Villard de Thoire: *Bref discours sur l'actualité du 10 août*, Genève, Revue Civique de la

La commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire du massacre des Tuileries, au beau milieu de la Seconde Guerre mondiale, revêtira un certain lustre. Le légionnaire et poète jurassien Arthur Nicolet exalte les «coutumiers de la gloire» que sont pour lui les «Suissets des Tuileries»:

«Familiers des grandeurs, compagnons de l’Histoire,  
Vrais aïeux de mon cœur par les chants de Mémoire,  
Soldat du Roi, gardiens des Lys,  
qui butent dans le sang des aurores fleuries  
La saveur de la mort devant les Tuileries,  
Fidélité des vieux pays,  
Mercenaires d’honneurs, moisson de sacrifice,  
J’entends couler à flots le plus beau sang des Suissets,  
Et le Lion au flanc percé,  
A l’heure que le vent se lève sur les âmes,  
Rugir dans son granit et rougeoyer aux flammes,  
Sur les caillots de sang versé!»<sup>39</sup>.

En 1953, Cécile-René Delhorbe pouvait encore déplorer: «Il est inadmissible que l’histoire fasse sienne les consignes de la propagande. Celles de la Restauration n’ont plus cours en France, même auprès des historiens royalistes, mais elles inspirent encore une certaine école historique suisse, genre guitare et guimauve, née autour du Lion de Lucerne»<sup>40</sup>.

## V. La mémoire constamment revisitée

*La formation d’une légende:  
le «massacre» de huitante grenadiers fribourgeois*

Le récit-type du combat mélange intimement faits et apports ultérieurs tendant à donner encore plus de panache à certaines scènes qui ne manquaient déjà pas de grandeur en soi.

Selon une tradition désormais bien établie une huitantaine de Fribourgeois seraient morts aux Tuileries et lors des massacres de septembre. C'est le journaliste royaliste Peltier qui a décrit la résistance désespérée «d'environ quatre-vingts hommes» sur le grand escalier du palais des Tuileries tandis que selon lui «le peuple perdit de son côté quatre cents hommes sous le péristyle»<sup>41</sup>. En 1816, Henri Lemaire reprendra l'image impressionnante de ces quatre-vingts «malheureux soldats (...) inhumainement hachés et

République, 1941, 24 p. Voir en particulier les pages 14–24. Dans le cadre d'une pensée antilibérale l'auteur défend une Suisse chrétienne et fédéraliste. Voir p. 15 et 21.

39 Arthur Nicolet: «Honneur et Fidélité, 10 août 1792 – 10 août 1942. Aux Suissets des Tuileries», in *La Rose des Vents et la Rose des Sables*. Cf. *L'Equipier*, N° 4, 10 août 1942.

40 Cécile-René Delhorbe: «Un Yverdonnois à Coblenz: Ferdinand-Daniel Christin», in: *Revue Historique Vaudoise*, juin 1953, p. 124–125.

41 Peltier: *Histoire de la Révolution du 10 août 1792*, Londres 1795, chap. X, p. 179.

massacrés»<sup>42</sup>. C. Morell a évoqué de même ces huitante Suisses et les soi-disant 400 Français tués. Adapté aux besoins des historiens militaires suisses, ce terrible moment de la prise des Tuileries montre le 1<sup>er</sup> lieutenant Hubert de Diesbach-Torny qui, ne voulant pas survivre à sa compagnie décimée, tel un Winkelried de l'échec, se jette sur les baïonnettes des émeutiers après avoir dit aux survivants en patois fribourgeois: «Ce n'est pas la peine de vivre après tant de braves gens»<sup>43</sup>. Paul de Vallière et ses continuateurs n'ont pas manqué d'exploiter ce récit en lui donnant une connotation fribourgeoise appuyée. C'est cet historien militaire qui a accédité l'idée de «Quatre-vingts hommes, presque tous de la compagnie de grenadiers fribourgeois» et selon lui massacrés pour la plupart<sup>44</sup>. Plus tard, dans *Honneur et Fidélité*, il n'hésitera pas à parler désormais de «80 hommes, grenadiers de Fribourg»<sup>45</sup>. Or, le comte Hubert de Diesbach servait dans la compagnie du baron de Roll, qui était de Soleure<sup>46</sup>.

Rectifions le tir! Dans sa liste parue dans *Honneur et Fidélité*, Paul de Vallière cite les noms des massacrés. En fait, certains sont morts bien après les événements et dans un tout autre contexte. Ces chiffres, que le temps plus que des recherches sérieuses ont accrédité, ont été repris tels quels par des auteurs qui n'ont pas eu le souci de les vérifier.

Il est impossible que les Français aient laissé 400 hommes sur le carreau à cet endroit puisque ce chiffre représente la totalité des pertes françaises, tués et blessés confondus. En ce qui concerne le geste d'Hubert de Diesbach, nous savons, par le baron Constant de Rebecque, qui a combattu aux Tuileries, que Diesbach fut massacré avec le chirurgien qui le pansait. Le fait est d'ailleurs connu, puisque l'historien Max de Diesbach-Torny (1851–1916) affirme, s'appuyant sur les recherches de Wolfgang-Friedrich von Mülinen:

«Le lieutenant Hubert de Diesbach-Torny combat à la baïonnette, il tombe blessé; aussitôt le chirurgien du régiment Béguin, s'approche de lui pour le panser. La populace arrive: elle tue le médecin et le blessé»<sup>47</sup>.

La gravure de Karl Jauslin, montrant «la défense du pavillon de l'Horloge par les grenadiers de Fribourg, lieutenant Hubert de Diesbach» reproduite par Vailliére, a été largement diffusée, notamment dans les ouvrages scolaires<sup>48</sup>. Dans les années 1960 encore, on la retrouve dans *Le*

42 Henri Lemaire: *Histoire de la Révolution Française*, Paris, T. II, 1816, p. 259.

43 C. Morell: *Die Schweizerregimenter in Frankreich 1789–1792*, p. 135.

44 P. de Vallière: *Le régiment des Gardes-Suisses de France*, Lausanne 1912, p. 173.

45 *Honneur et Fidélité*, p. 626. Voir également son ouvrage: «Le 10 août 1792», in *Les Cahiers Romands*, 7, Lausanne 1930, p. 131.

46 P. de Vallière: *Le régiment des Gardes-Suisses ...*, p. 140.

47 Max de Diesbach-Torny: *Le régiment des Gardes-Suisses à la journée du 10 août 1792*, Fribourg 1892, p. 17. Cf. Comte d'Hérisson, *Les Girouettes politiques*, vol. 1, Paris 1892, p. 149.

48 P. de Vallière: *Honneur et Fidélité*, p. 627. Voir Joseph Jordan: *Un siècle d'histoire fribourgeoise*,

*livre des grenadiers Fribourgeois 1814–1914–1964*, où il est explicitement écrit qu'il s'agit de 80 grenadiers de Fribourg<sup>49</sup>.

Le plus ennuyeux pour les Fribourgeois réside dans le fait que les grenadiers provenaient pour une partie seulement du canton. De plus, seuls deux grenadiers fribourgeois, ou plutôt gruériens, de la compagnie du capitaine de Diesbach ont été tués le 10 août, selon les chiffres transmis à Berne en 1818, par la chancellerie du canton de Fribourg<sup>50</sup>.

Le contingent des grenadiers fribourgeois avait repris en toute bonne foi le chiffre de huitante tués pour fixer le nombre de membres de la garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du canton de Fribourg. En fait, on a amalgamé à la soixantaine de morts fribourgeois d'août et de septembre, tous ceux qui sont décédés chez eux ou lors d'un autre et ce, jusqu'en 1817, époque à laquelle fut remise aux gardes survivants la médaille «Honneur et Fidélité», instituée par la Diète fédérale, le 7 août 1817, et que reçurent 69 Fribourgeois rescapés<sup>51</sup>.

Le 26 juin 1992, le contingent des grenadiers fribourgeois s'est rendu à Paris afin de commémorer dignement le massacre des Tuileries où, rappelle le quotidien *La Liberté* du 16 mars 1992, «il y avait là quatre-vingts Fribourgeois».

### *Le Lion de Lucerne: le rendez-vous de la nostalgie*

L'ouvrage de Pfyffer posait les bases de la mythologie du 10 août. Restait à fabriquer une symbolique propre à l'habiller: ce fut l'érection en 1821 du Lion de Lucerne. Il reste encore aujourd'hui l'objet de toutes les attentions en fonction des jeux ambigus<sup>52</sup> de la mémoire. Quand Claude Berney veut publier un roman irrévérencieux envers le service de France, il l'intitule

Fribourg, Ed. St-Paul, 1941, p. 2. Voir également Emile Bonjour: *Lectures à l'usage des écoles primaires degré supérieur*, Lausanne, Payot, 1931, p. 117.

49 Eric E. Thilo avec la collaboration de Georges Corpataux: *Le livre des grenadiers fribourgeois 1814–1914–1964*, Fribourg 1966, p. 16. Il est explicitement écrit qu'il s'agit de «quatre-vingts grenadiers de Fribourg» tombés héroïquement (p. 4), alors que l'un des rédacteurs n'était autre que l'ancien archiviste de l'Etat, pourtant bien placé pour connaître le chiffre et la nature exacts des pertes fribourgeoises.

50 Archives Fédérales, D 2079, fol. 289.

51 Cf. Gustav Grunau: «Die Medaille für Treue und Ehre» in «Zwei schweizerische militärische Verdienstmedaillen», in *Schweizerische Numismatische Rundschau / Revue suisse de numismatique*, Genève 1909, T. IV, p. 271–334. Sur les médaillés du 10 août, voir aux Archives Fédérales D 2060, D 2082–2084; aux AEF le Fonds Gady, II, 25.

52 Au musée des Suisses à l'étranger au château de Penthes près de Genève était encore exposée en 1991 une tapisserie censée avoir été conçue par de pieuses mains fribourgeoises avec les lambeaux des uniformes des gardes suisses. Suite aux recherches de Monsieur Michel Rochat, il est probable que ce fameux patchwork a été fabriqué de toutes pièces durant la Restauration par les soldats-tailleur d'un des régiments suisses au service de France. Cf. à ce sujet le quotidien *La Suisse*, N° 154, 2 juin 1992, p. 7.

fort opportunément: *La face cachée du lion du Lucerne*<sup>53</sup>. Quand le dessinateur Dominique Formaz publie en 1991 une caricature démystificatrice intitulée: «Héros-in», montrant les ravages de la drogue en Suisse, il reprend habilement le lion couché avec posés à ses côtés seringue et garrot, sous-titré: 1792–1992<sup>54</sup>.

Toutefois, tel un sanctuaire des valeurs glorieuses de la Suisse, le monument en lui-même reste le lieu privilégié des nostalgiques de tous les passés. Lors du bicentenaire de la Révolution française en 1989, l'extrême droite helvétique sous l'égide d'un comité d'initiative dit «Action lion de Lucerne» organisa à sa manière une commémoration anticipée du massacre des gardes suisses. L'invitation à cette manifestation annoncée par le «Courrier du Continent», bulletin du «Nouvel Ordre Européen» du Lau-sannois Gaston-Armand Amaudruz, précisait:

«Devant le danger mortel pour notre pays, pour l'Europe, pour tous les peuples blancs, d'une invasion afro-asiatique, ce sera l'occasion pour l'opposition nationale d'affirmer sa volonté de lutter et de défendre l'héritage ancestral.»

Seules quelque huitante personnes se déplacèrent le 12 août 1989 à Lucerne où, selon un communiqué de l'ATS/Keystone, «les policiers et les représentants de la presse étaient finalement plus nombreux que les militants eux-mêmes». Est-ce à dire que le fameux lion ne faisait déjà plus recette ou sa symbolique échappe-t-elle à notre entendement d'aujourd'hui? Ce lieu reconstitué de la mémoire suisse peut-il prétendre faire office de Rütli des temps modernes?

### *Vers la fin d'un verrouillage de l'histoire?*

Comment remettre en cause des fictions historiographiques ou des stéréotypes persistants sans apparaître comme un iconoclaste faisant œuvre impie? Encore faudrait-il qu'un débat existe, or même en Suisse, longtemps, il a fallu se contenter des documents fournis par l'historiographie officielle. Quand bien même voulait-on renouer avec une autre histoire qu'il fallait d'abord en retrouver la trace. Si l'on prend le cas particulièrement exemplaire du rapport de N.-C. Blanc<sup>55</sup> force est de constater qu'il reste tout simplement introuvable dans les archives de l'Etat de Fribourg

53 Claude Berney: *La face cachée du lion de Lucerne*, Morges, Ed. Cabédita, 1988.

54 Cf. exposition «1291 et une nuits – Mythes et réalités de la Suisse», caricature № 21.1, «Héros-in».

55 Le cas de la relation de François-Nicolas-Constantin Blanc (1754–1818) est exemplaire: «Rapport envoyé de Paris au Conseil Souverain de Fribourg par le Sieur Blanc, Bourgeois de cette ville» (le 25 septembre 1792), Copie aux Archives de l'Etat de Zurich A 225/37, publiée par Alain-Jacques Tornare: «Un récit inédit du massacre des Gardes-Suisses», in *Cahiers du Musée Gruérien*, 1992, p. 6–25. Il ne s'agit pas d'un garde suisse, même s'il a servi dans l'administration

où il devrait logiquement se trouver. Dans toute entreprise de mythification qui veut épargner aux générations futures les révisions déchirantes, la tentation est grande pour les gardiens de la mémoire de faire correspondre les archives à l'image idéale que s'était forgée la mémoire collective.

### *Le bicentenaire du 10 août en Suisse*

Longtemps présent dans les mémoires, le souvenir du 10 août serait-il de nos jours démodé? Actuellement pour émouvoir les foules, enflammer leur imagination gourmande, nul n'est besoin de recourir à la poésie héroïque de nos aïeux, à des récits aussi passionnants que tronqués. Il suffit de puiser dans l'époque contemporaine de nouvelles fantasmagories. Même s'il figure dans «la Suisse en 500 dates» de Jean-François Bergier, le 10 août, symbole de dévouement et de sacrifice pour la parole donnée, n'a plus ce rôle pédagogique d'instruction du futur soldat de milice et d'exaltation des vertus patriotiques. Signe des temps, quinze lignes lui ont été attribué dans le futur Dictionnaire Historique de la Suisse.

Révélateur est à ce titre, la nécessité en 1992 de rappeler au 1,8 millions de visiteurs qui le voient chaque année la signification du monument de Lucerne. Trois panneaux explicatifs évoquent désormais sobrement le 10 août et son monument. Sur l'un d'entre eux les gardes suisses faits prisonniers ne sont plus massacrés en septembre 1792 mais guillotinés! Or, seul le major Bachmann a péri de cette façon.

### Ecrits sur le 10 août en 1992

Faute d'intérêt, les revues à grande diffusion sont généralement passées à côté de l'événement. Un hebdomadaire comme *l'Hebdo*, a ainsi finalement renoncé à publier quoi que ce soit à ce sujet.

Des revues spécialisées se sont toutefois intéressées à cet anniversaire, tant en France (*L'Histoire*, N° 156, juin 1992, p. 79–81) qu'en Suisse (*Revue Militaire Suisse*, N° 9, septembre 1992, p. 37–44, n° 2, février 1993, p. 41–46; *Rivista Militare della Svizzera italiana*, 64, 1992, N° 2, p. 54–59; *Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers*, N° 6, octobre 1992, *Bulletin de la Société fribourgeoise d'héraldique et de généalogie*, juin 1992, N° 15, septembre 1992, N° 16), décembre 1992, n° 17, mars 1993, n° 18).

du régiment. Pourquoi le texte de Blanc n'a-t-il pas été rendu public plus tôt en Suisse? Les relations publiées jusqu'à présent ont la plupart en commun d'avoir proprement idéalisé le service de France et l'esprit de sacrifice du régiment des gardes suisses. Blanc ne cache pas les hésitations des soldats. Surtout, il ose mettre en cause certains officiers accusés de cupidité et finalement d'une certaine lâcheté. Il est compréhensible que le régime fribourgeois ait totalement occulté ce rapport. Les gouvernants étaient trop liés à l'image de marque véhiculée par les officiers au service étranger, pour qu'ils prennent le risque d'offrir à leurs administrés un témoignage aussi peu conforme à la réalité de leurs besoins politiques.

Pierre Beausire a examiné «la médaille du 10 août 1792» dans *Le Brecaillon*, Bulletin du Musée Militaire Genevois, n° 15, janvier 1993, p. 43–65. Le Dr Bernard de Montmollin va faire paraître à Neuchâtel une brochure sur Georges-François de Montmollin, enseigne au régiment des Gardes-Suisses.

Vinzenz Oertle a publié dans: *Der Tanzbödeler*, 10, 1992, N° 37, 41 p., un article intitulé: «Helvetiorum Fidei ac virtuti oder Ein Tag wie der 10. August 1792 kommt nicht über die Völker wie ein Erdbeben, dessen Namen niemand ahnt ...» ainsi que dans le *Schweizer Soldat*, 67, 1992, N° 8, p. 3–8: «Helvetorium Fidei ac Virtuti». L'auteur s'appuie sur Vallière tout en contestant le chiffre officiel des pertes.

Les Suisses de France ont somme toute eu droit à un rappel des événements plus soutenu. La *Revue Suisse*, que reçoit tout Suisse immatriculé à l'étranger, a rappelé dans un communiqué «l'assaut donné aux Tuileries» (N° 4/5, 1992, p. 17). *Le Messager Suisse*, publication suisse éditée à Paris, a de son côté courageusement publié quatre articles en rapport avec cet anniversaire diversement appréciés par les lecteurs: «Chronologie des événements du 10 août 1792» par Jérôme Bodin, juillet/août 1992, p. 4–5; «Les familles des Gardes-Suisses à Rueil pendant la Révolution» par Annette Moutié, septembre 1992, p. 20–22; «Le 10 août 1792 et son mythe» par A.-J. Czouz-Tornare, octobre 1992, p. 19–21, et du même: «La récupération du 10 août», novembre 1992, p. 23–24. De plus, un texte a paru sur: «Rueil et ses Gardes-Suisses fribourgeois durant l'été 1792» in: *Bulletin de la Société Historique de Rueil-Malmaison*, n° 17, décembre 1992, p. 14–22. (voir aussi: 1700. *Bulletin d'information de la ville de Fribourg*, n° 89, novembre 1992, p. 10–11).

De son côté la famille Diesbach lors de sa rencontre annuelle s'est intéressée au «rôle des Diesbach lors du combat des Tuileries» et a publié le texte de la conférence donnée à cette occasion dans la *Chronique Diesbach* (N° 21, octobre 1992, p. V/XVIII), le bulletin d'information et de liaison de la fondation de cette famille.

Les Editions de l'Age d'Homme à Lausanne ont de leur côté réédité en octobre 1992 l'ouvrage de Paul de Vallière sur le 10 août 1792, contribuant ainsi, faute de mise au point, à perpétuer une vision traditionnelle de l'événement. Edouard Secrétan s'est d'ailleurs fortement inspiré de Vallière dans son article: «1792. Le sacrifice des Gardes-Suisses» (*Bulletin de l'Association d'Entraide de la Noblesse Française*, n° 214, janvier 1993, p. 55–57).

## Les expositions

Deux expositions d'importance ont été consacrées à ce sujet.

Ce fut d'abord au musée des Suisses à l'étranger au château de Penthes «L'Honneur de la Nation Suisse 1792 – Août–Septembre – 1992», du 8 août au 18 octobre 1992. Dans le ton d'une imagerie populaire et d'une histoire officielle du service étranger, ce fut peut-être l'une des dernières grandes représentations esthétisées et héroïsées du service de France. Elaboré par Jean-René Bory, un catalogue de 96 pages contenant malheureusement quelques erreurs et contresens, accompagnait l'exposition. Il y est par exemple à nouveau question des 21 soldats suisses soit-disant «massacrés ou jetés du haut des tours» de la Bastille le 14 juillet 1789 (p. 69) tandis qu'un peu plus tard un Besenval est tout simplement «ramené sain et sauf par Necker» (p. 70), alors que le Soleurois ne sera libéré qu'au début de l'année suivante. On y voit le 10 août, par exemple, le major Bachmann «arrêté avec le marquis de Maillardoz au moment où il accompagnait la famille royale auprès de l'Assemblée nationale» (p. 76), puis «plus de six cents Gardes Suisses [qui] trouvèrent la mort dans d'effroyables scènes de carnage» (p. 78). De même, parmi les survivants «quelques-uns d'entre eux, voulant poursuivre la lutte, s'engagèrent au service de l'Armée des Princes» (p. 79). Mais il n'est pas fait mention de tous ceux qui s'engagèrent au service de la République.

En marge de cette exposition et des présentations officielles, un cycle de quatre conférences sur des sujets en rapport avec l'exposition a été offert au public par Jean-Jacques Fiechter et A.-J. Tornare. D'autre part une cinquantaine de membres de l'Association des Amis suisses de Versailles ont pris part à une réunion commémorative devant le Lion de Lucerne les 10 et 11 octobre 1992.

L'autre exposition s'est déroulée à Soleure du 17 septembre au 5 novembre 1992 au Kantonales Museum Altes Zeughaus et s'intitulait: «Gefallen für Treue und Ehre ... Eine Ausstellung zum Kampf des Schweizer-garderegimentes in den Tuilerien von Paris am 9./10. August 1792». Le Dr Leutenegger, conservateur du Musée militaire de Soleure, y a présenté la célèbre tenture autrefois exposée à Penthes et enfin débarassée de ses mythes. Il est vrai que le BRRI avait consacré une enquête à la «relique», lors de sa vente à Zurich (voir par exemple, *La Suisse*, 2 juin 1992, *Luzerner Zeitung*, *Le Pays* 3. 6. 1992).

Pour l'automne 1993, une exposition est prévue au Musée historique de Lucerne. Les responsables désirent sortir du schéma traditionnel d'une vision du 10 août toute auréolée des légendes avantageuses et imprescriptibles.

Il faut relever ici que généralement cet anniversaire a été traité de manière plus critique en Suisse alémanique comme le montre aisément une étude de la presse.

### La presse

A l'occasion du bicentenaire du 10 août, quelques journaux ont publié des articles. Comme en 1942, c'est à Lucerne que l'on en trouve le plus. Peter Laube consacre à l'événement un article intitulé: «Zuviel Heldenpathos ist unerwünscht» publié dans le journal de la Suisse centrale *Luzerner Zeitung*. Toujours dans le même journal, le 7 août, paraît un article ironique intitulé: «Gesucht: Das Luzerner Königshaus». Roman Bussmann et Lukas Vogel ont étudié l'événement, le Lion de Lucerne et les problèmes posés à Lucerne par la commémoration du 10 août dans les *Luzerner Neueste Nachrichten* du 8 août 1992. Urs Thaler a dans les *L.N.N.* du 22 août consacré une page d'analyse dans son article «Die Geschichte lügt». Georg Modestin s'est demandé dans *Der Kleine Bund* du 8 août 1992, № 184, p. 2: «Was geschah am 10. August vor 200 Jahren in Paris?» Adolf Reinle a écrit dans la *Neue Zürcher Zeitung*, 15./16. 8. 1992, № 188, p. 2, un article intitulé: «Das Löwendenkmal zu Luzern» (voir également dans la *NZZ* l'article des 8/9 août 1992, p. 15, intitulé: «Nachdenken über einen Gedenktag in Luzern»).

En Suisse romande, le 10 août 1992, Gilbert Salem raconte d'une manière traditionnelle, dans *24 Heures*, p. 40, le massacre des «héros suisses du roi». Le journal *Riviera/L'Est vaudois* s'est intéressé aux Vaudois (10 août 1992, p. 5). Si à Fribourg les *Freiburger Nachrichten* se sont intéressées aux «Geschwister des Luzerner Löwendenkmals» dans le canton de Fribourg, *La Liberté* s'est abstenu de tout commentaire contrairement aux anniversaires précédents. *La Gruyère* a pour sa part porté naturellement toute son attention sur le sort des Gruériens (8 août 1992, № 91, p. 4–5).

De nombreux articles de presse ignorent l'état de la recherche sur la question. En ce qui concerne le chiffre des pertes, Pierre Jonneret, directeur du *Messager Suisse*, évoque «près de six cents» morts (*Messager Suisse*, juillet/août 1992, p. 3); *Riviera* (*Riviera*, 20 août 1992, p. 5); *24 Heures* (*24 Heures*, 10 août 1992, p. 40) et la *Luzerner Zeitung* (*Luzerner Zeitung*, 7 août 1992, p. 9) font osciller les pertes entre 500 et 700.

### Le colloque du 10 août

Sous l'égide de l'Association Suisse d'Histoire et de Sciences Militaires et dans le cadre d'un voyage commémoratif, s'est déroulé à l'Ecole Militaire de Paris un colloque franco-suisse sur «la journée du 10 août 1792». Voici

les titres des cinq communications rassemblées dans des actes intitulés: «La prise des Tuilleries le 10 août 1792». Travaux publics à l'occasion du bi-centenaire du «massacre des Suisses». Contribution de l'Association Suisse d'Histoire et des Sciences Militaires, Berne, ASHSM/SVMM, 1992:

- D.-M. Pedrazzini: «Un livre d'ordres du régiment des Gardes suisses»,
  - Jean Chagniot: «L'engagement des régiments capitulés au service de la couronne dans l'optique révolutionnaire française»,
  - Alain-J. Tornare: «Influence et perception du mouvement révolutionnaire dans le régiment des Gardes suisses»,
  - Gilbert Bodinier: «L'attaque du Palais des Tuilleries. «Le 10 août vu du côté des révolutionnaires»,
  - Hervé de Weck: «La défense du Palais des Tuilleries le 10 août 1792».
- A la suite de ces exposés figure l'article de D.-M. Pedrazzini intitulé: «Le 10 août 1792: légalité et responsabilités».

## VI. Conclusion

Dévider le fil des souvenirs croisés n'est pas chose aisée. Tout autant que le sens du 10 août, il convenait d'analyser l'usage que des romanciers, poètes et historiens officiels ont fait de la mémoire de cet événement à une époque où la réalité tragique ne suffisait pas et qu'il fallait aux drames bien réels du 10 août un supplément d'épouvante, susceptible d'alimenter convenablement l'imagination populaire.

Les Suisses du 10 août ont été entraînés dans une séquence de transformation révolutionnaire d'une passionnante singularité, propice à la partialité malveillante, aux contrefaçons et camouflages idéologiques en tout genre. Les rumeurs entourant la tragédie se sont muées en légendes lesquelles se sont cristallisées en un mythe qui a modifié puis déterminé notre regard sur ce stupéfiant événement. Un langage militaire fortement connoté sur le plan politique a longtemps parasité le discours sur le service étranger réduit à une imagerie excessivement léchée. D'où ce déficit historiographique dans l'étude de la chute de la monarchie capétienne du point de vue suisse et la manipulation du 10 août dans le cadre de la construction d'un récit légendaire.

Il semble indispensable non de juger mais de questionner l'historiographie conventionnelle du 10 août, car les gardiens de la tradition ont mélangé sciemment ou involontairement faits avérés et fabulation légendaire, ne reculant pas devant la rétention d'informations. Cette absence d'esprit critique peut rétrospectivement nous étonner. Comment des auteurs réputés sérieux et en tous les cas notoires ont-ils pu: ne pas voir les lacunes de la documentation, répercuter les jugements hâtifs de leurs aînés

sans recourir à des études d'archives approfondies? Une analyse critique, sans altérer la grandeur tragique de ce tableau saisissant de notre passé, fait pourtant rapidement découvrir que la poésie a emprunté à la plume de l'histoire pour assombrir encore les terribles péripeties.

Le patriotisme et son corrélat obligatoire, l'idéalisation des glorieux ancêtres, se devaient de récupérer, façonner et fortifier la tradition du 10 août. L'élaboration du mythe emblématique du 10 août – ceci n'enlevant rien à la réalité du drame qui le sous-tend – est concomitante au processus d'héroïsation d'un certain passé suisse.

C'est pourquoi le combat du 10 août n'a pas fait l'objet en Suisse d'une «bataille pour la mémoire» (formule de Gérard Namer) mais d'un consensus, la Suisse étant cet étrange pays que son histoire extérieure unie.

Plusieurs systèmes de représentations se combinent autour du 10 août, qui attire à lui tant les partisans de l'Ancien Régime que les tenants de la Suisse moderne soucieux d'utiliser un thème rassembleur propice à favoriser l'union des cantons. Les gardes suisses des Tuileries provenant tant de la Suisse catholique que protestante furent ces héros nationaux dont le XIX<sup>e</sup> siècle suisse avait tant besoin dans son aspiration à forger une confédération unie. Le 10 août appartient de ce fait à l'imaginaire collectif suisse, dont il est un des repères significatifs puisque dans la fonction consensuelle, le mythe identitaire du 10 août illustre celui de l'unité nationale.

Selon Denis de Rougemont «les mythes traduisent les règles de conduite d'un groupe social ou religieux». La représentation du 10 août reflète certes peu ou prou le paysage fantasmique et mental de l'auteur qui la dessine mais au-delà surtout, le paysage d'une société suisse, appréhendée à travers les valeurs qu'elle véhicule comme l'héroïsme guerrier ou l'idée de patrie. L'effort porta d'autant plus sur la notion de fidélité qu'elle illustre la volonté d'unir les Suisses par un symbole agissant, d'autant plus rare dans une terre confédérale en mal de principe unificateur. D'où cette longue complaisance envers une interprétation mythologique et une lecture sentimentale de l'histoire de la Suisse par des auteurs confits en dévotions, réglant leur souffle et leur plume sur ceux de leurs héros, sans se soucier d'être tributaires des sources du fait d'une construction mentale inébranlable. Les préjugés entourant le 10 août sont si solidement chevillés dans la mémoire collective qu'il est encore bien tentant de s'en tenir à ce triple relais historiographique: Peltier, Pfyffer, Vallière, ce qui permet de valider le mythe du 10 août si propice à l'invocation rituelle et incantatoire du passé suisse.

Persister de nos jours à vouloir maintenir intacte la représentation officielle du 10 août, travestie de solides ignorances, reviendrait à vouloir

nier le déclin progressif du système de valeurs qui en avait fait sa raison d'être. Il s'agit de débarrasser la mémoire du 10 août des revêtements idéologiques et affectifs appliqués lors de son traitement patriotique du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces couches sont à présent superflues et néfastes à la crédibilité de l'ensemble de l'événement. Leurs études par contre permettraient de mieux saisir comment a été fabriqué notre mémoire à partir d'une réalité métamorphosée en mythe. Elles révéleraient certains types de mentalité reposant sur des systèmes de valeur aujourd'hui contestés. Le chemin qui va du 10 août à sa reconstitution historiographique du XIX<sup>e</sup> siècle représente un parcours mémoriel particulièrement riche et propre à faciliter l'appréhension des charpentes mentales de la Confédération suisse. Ainsi, durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les déferlements de la haine révolutionnaire envers nos gardes suisses, complaisamment mis en scène, avec force vocables péjoratifs et réprobateurs, comme manifestation du danger populaire, réfractent-ils les peurs qu'inspirent à la droite suisse la montée du totalitarisme en Europe.

Renouveler la problématique et traiter sereinement de la place du 10 août dans notre histoire nationale, n'induit pas qu'aux louanges faciles ne réponde automatiquement le dénigrement systématique. Il convient que les critiques historicistes et méthodiques décantent les faits documentés de la légende, ce qui implique une démystification du passé honorable et fidèle du service des rois de France qui ne doit plus échapper à son historicité pour des raisons sentimentales.

Mais l'historien peut-il générer une vision de l'histoire autre que celle que lui confère la période dans laquelle il s'inscrit?